

EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

www.einville-au-jard.com

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 13

Convoqué le 4 septembre 2015, le Conseil Municipal s'est réuni le 10 septembre 2015, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Christian BRICOT, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT

EXCUSES : MM/Mmes Sylvie ADANT-VIOLART (procuration à Colette LANGKUST), Patricia BARBIER (procuration à Isabelle GENIN), Emmanuelle GUERRE (procuration à Christian BRICOT), Brigitte THIRIET (procuration à Cédric MASSON).

Colette LANGKUST a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 2 juillet 2015**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 2 juillet 2015 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Vie Associative » du 26 août 2015**

La réunion avait pour objectif de proposer le montant des subventions aux associations et le montant de l'aide à la licence.

Un courrier a été envoyé aux jeunes du « Chantier Loisirs Jeunes » afin de les inviter à une journée à Center Parc, le 20 septembre, pour les remercier de leur engagement pendant cette semaine de vacances.

- **Compte-rendu commission « Infos Communication » du 26 août 2015**

L'ordre du jour concerne la trame du site internet avec Sidney MALGRAS. Il convient d'apporter quelques modifications à la mise en page. Les membres de la commission travaillent sur les articles à rédiger et les photos à insérer.

- **Compte-rendu « CCAS » du 3 septembre 2015**

Madame BACHELIER, Directrice de la Maison de Retraite, présente le budget exécutoire.

Un point a été fait sur les travaux réalisés au cours de ce dernier trimestre et ceux à venir.

L'opération « Brioches de l'Amitié » a lieu cette année, du 5 au 11 octobre. Pour essayer de toucher un plus grand nombre de personnes, il est proposé d'effectuer la vente sur Einville, le vendredi 9 octobre à partir de 17h00.

Le repas des aînés est fixé au samedi 12 décembre. Les conditions d'âge restent identiques à l'an passé (personnes nées avant 1954).

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 8 septembre 2015**

Un point a été fait sur les travaux de la Grande Rue, de l'Eglise et de la Ruelle sous la Ville. Le pont de Pessincourt a été rénové.

Les travaux prévus pour 2016 commencent à être listés.

- **Travaux complémentaires Grande Rue**

Deux avenants et un marché complémentaire aux travaux de la Grande Rue doivent être passés.

- Lot 1 : éclairage public rue Paul Emile COLIN : 4 nouveaux candélabres pour un montant de 17660 € HT

- Lot 2 : assainissement, branchement d'eau et aménagement du stationnement Place de la Fontaine : pour un montant de 59629 € HT (le coût des branchements d'eau sera remboursé par le Syndicat des Eaux).

- Marché complémentaire : assainissement en bas de la Grande Rue – Place de la Fontaine : 32182 € HT ;

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer ces avenants et ce marché complémentaire.

- **Aide à la licence**

La commission propose de maintenir l'aide à la licence pour les jeunes de moins de 18 ans, à 8 €. Les élus estiment qu'il est bon d'augmenter cette aide et de la porter à 8,50 €. Le conseil, à l'unanimité, accepte cette augmentation.

- **Subventions aux associations**

La commission propose d'augmenter de 2 % la subvention versée annuellement aux associations. Les conseillers acceptent les sommes proposées (1 contre - trois élus membres d'associations n'ont pas participé à ce vote).

Associations	Montant	Associations	Montant
ANCIENS COMBATTANTS	240	AEIM	150
ARCHERS DU SANON	730	LUTTE CONTRE LE CANCER	120
AFE	730	CROIX ROUGE	150
CANOE KAYAK	730	PREVENTION ROUTIERE	50
JUDO CLUB	730	ADDEVA	50
FAMILLES RURALES	1 350	LINCOURT SA BOUGE	285
FOYER RURAL	730	SANAGA MARITIME	75
MUSIQUE ET CHANTS	520	ASSOCIATION DEPORTATION	50
DONNEURS DE SANG	520	LES RESTOS DU COEUR	200
A.D.M.R.	1 350	FONDATION DU PATRIMOINE	100
PARALYSES DE FRANCE	80		
TOTAL 8 940 €			

- **Remboursement de frais**

Les membres du conseil autorisent le maire à rembourser les frais engagés par deux élus : société Conrad : 75.47 € et Ikea : 42.49 €.

- **Dépenses école primaire 2014**

Un état des dépenses de l'école René Schweitzer pour l'année 2014 est présenté. Les dépenses de fonctionnement et amortissement s'élèvent à 110 283.23 €. Le coût élève/trimestre s'élève à 220.13 €. Cette somme sera facturée aux communes ayant des élèves scolarisés à Einville.

- **Conventions de mise à disposition de personnel au sein de l'Ecole René Schweitzer**

Les élus, à l'unanimité, autorisent le maire à signer des conventions avec les mairies de Serres, Valhey, Athienville, pour la mise à disposition de leur personnel au sein du nouveau regroupement scolaire.

- **Regroupement scolaire**

L'école accueille désormais 257 élèves. Différents travaux ont eu lieu pendant les vacances pour aménager les locaux et un algeco (subventionné à 80% par la C.A.F.) a été installé pour les Temps d'Activités Périscolaires. Le coût total de ces travaux s'élève à 55 000 €, soit un coût élève de 210 €.

- **Convention et avance périscolaire**

Les élus, à l'unanimité, autorisent le maire (2 conseillers ne prennent pas part au vote étant membres de Familles Rurales) à signer une convention pour la mise en place de l'accueil périscolaire avec restauration, des Temps d'Activités Périscolaires et accueil de loisirs extrascolaire. Cette convention assure également l'équilibre des frais de fonctionnement de ce service.

Une avance de 10 000 € sur cette subvention d'équilibre est accordée.

- **Echange de terrains**

Monsieur PIERSON Claude demande d'échanger un terrain dont il est propriétaire de 10a 65ca contre un terrain de 10a route de Bonviller (propriété de la commune). Les élus acceptent à l'unanimité cet échange, les frais de notaire sont à la charge de Mr PIERSON.

- **Demande pose plaque commémorative à l'église St Laurent**

La petite fille d'un soldat mort à Einville le 26 août 1914 désirerait apposer une plaque commémorative et personnalisée en son hommage à l'église d'Einville.

Les élus ne prennent pas position pour l'instant et décident d'en discuter avec l'association des Anciens Combattants.

- **Achats Maison de Retraite**

Il convient d'acheter deux fauteuils pour des résidents pour un montant HT de 931.52 € et 1850 € (modèle XXL), ainsi que cinq matelas pour un montant HT de 481,90 €. Les élus acceptent à l'unanimité.

- **Jeu de l'école primaire**

Concernant le litige avec la société Engel pour le jeu de l'école primaire, l'Avocat a informé le maire de la possibilité de mandater un prestataire pour effectuer les travaux. Les conseillers autorisent le maire à procéder ainsi.

- **Accessibilité bâtiments communaux**

Le plan d'aménagement des locaux communaux concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est à programmer dans les 3, 6 ou 9 prochaines années. Il reste la mairie à aménager. Les élus votent à l'unanimité pour l'élaboration de ce projet en 6 ans. Il sera demandé deux prorogations, une pour l'école primaire dans l'attente d'une possible future école, l'autre pour le presbytère.

- **Presbytère**

Le diocèse demande à la commune de vendre le presbytère et de construire un bâtiment neuf accolé à l'ancienne sacristie pour un coût estimé à 180 000 €. Les élus estiment qu'il n'est pas judicieux de ne plus pouvoir contourner l'église. Une réponse dans ce sens va être faite au diocèse.

Par contre, ils sont d'accord, à l'unanimité, pour mettre en vente le presbytère et construire des salles à l'emplacement des anciennes salles de catéchisme.

- **Informations diverses**

- Le Plan Local d'Urbanisme a reçu l'avis favorable des Personnes Publiques Associées. Un commissaire enquêteur va être mandaté.
- L'Agence de l'Eau nous a notifié l'aide financière de 80 % sur le projet du Canal du Moulin, soit la somme de 29 600 €.
- L'opération « Brioches de l'Amitié » aura lieu sur Einville, le vendredi 9 octobre 2015 à partir de 17h00. Toutes personnes souhaitant participer à cette vente peuvent se faire connaître en mairie.
- Des informations diverses concernant la Communauté de Communes du Sânon ont été présentées.
- Le Syndicat des Eaux nous informe que des travaux auront lieu rue des Mouchottes, CR de la Chaponnière du 15 au 28 septembre 2015.
- Les inscriptions sont prises dès maintenant en mairie et jusqu'au 15 octobre concernant l'affouage.
- Vous avez jusqu'au 30 septembre 2015, 18 heures, pour vous inscrire sur les listes électorales en vue des prochaines Elections Régionales des 06 et 13 décembre 2015.
- Nouveaux horaires de la poste à compter du 21/09/2015 : lundi de 14 h 00 à 16 h 45 (matin fermé) – mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 45 – samedi de 9 h 00 à 12 h 00

<p>Pour une durée indéterminée, le secrétariat de mairie est fermé les matins. Il est ouvert du lundi au jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 16 h 00 à 19 h 00.</p>

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 1^{er} octobre 2015 à 20 heures